



**NATIONS  
UNIES**

**EP**

UNEP/MED WG.641/1 **Rev.1**

**ONU**   
programme pour  
l'environnement



Plan d'action pour  
la Méditerranée  
**Convention de  
Barcelone**

09 Juin 2026  
Français  
Original : anglais

Réunion consécutive des Groupes de correspondance sur la surveillance de l'Approche écosystémique (CORMON)  
Biodiversité et Pêches et sur l'Analyse économique et sociale (COR ESA)

Vidéoconférence, 10-11 juin 2026

**Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation**

**Agenda provisoire**

Pour des raisons environnementales et économiques, le tirage du présent document a été restreint. Les délégués sont priés d'apporter leurs copies à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires

SPA/RAC  
Tunis, 2026



### **Ordre du jour provisoire**

- Point 1 de l'ordre du jour :** Ouverture de la réunion
- Point 2 de l'ordre du jour :** Questions d'organisation
- Point 3 de l'ordre du jour :** Fiches descriptive d'orientation actualisées pour la biodiversité (OE1)
- 3.1. Habitats benthiques (OE1 : Indicateur commun 1 – aire de répartition des habitats et Indicateur commun 2 – état des espèces et communautés typiques de l'habitat)
- 3.2. Oiseaux marins (OE1 : Indicateur commun 3 – aire de répartition des espèces, Indicateur commun 4 – abondance des populations d'espèces et Indicateur commun 5 – caractéristiques démographiques des populations)
- 3.3. Reptiles – Tortues marines (OE1 : Indicateur commun 3 – aire de répartition des espèces, Indicateur commun 4 – abondance des populations d'espèces et Indicateur commun 5 – caractéristiques démographiques des populations)
- 3.4. Mammifères marins – Cétacés (OE1 : Indicateur commun 3 – aire de répartition des espèces, Indicateur commun 4 – abondance des populations d'espèces et Indicateur commun 5 – caractéristiques démographiques des populations)
- 3.5. Mammifères marins – Phoque moine (Indicateur commun 3 – aire de répartition des espèces, Indicateur commun 4 – abondance des populations d'espèces et Indicateur commun 5 – caractéristiques démographiques des populations)
- Point 4 de l'ordre du jour :** Objectif écologique 1 (Biodiversité) : Suivi et évaluation des habitats pélagiques à travers le phytoplancton et le zooplancton – état d'avancement et partage des expériences nationales
- Point 5 de l'ordre du jour :** Objectif écologique 3 (Pêches) : État d'avancement et mises à jour techniques
- Point 6 de l'ordre du jour :** Objectif écologique 4 (Réseaux trophiques marins) : Définition du BEE et des cibles – état d'avancement et partage des approches nationales relatives au suivi et à l'évaluation des réseaux trophiques marins
- Point 7 de l'ordre du jour :** Indicateur commun 24 (OE10 Déchets marins) : état d'avancement et partage des expériences nationales concernant le suivi et l'évaluation de l'IC24 – ingestion et enchevêtrement des tortues marines
- Point 8 de l'ordre du jour :** **Échange de bonnes pratiques et retour d'expérience sur la mise à jour et la mise en œuvre de l'IMAP au niveau national.**
- Point 9 de l'ordre du jour :** Questions diverses
- Point 10 de l'ordre du jour :** Conclusions et recommandations
- Point 11 de l'ordre du jour :** Clôture de la réunion